



REGARDS SUR LA DIPLOMATIE SPORTIVE : ENTRETIEN AVEC VALÉRIE FOURNEYRON

Valérie Fourneyron est présidente du Comité santé, médical et recherche à l'Agence mondiale antidopage, ancienne ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime.

OCTOBRE 2014

REGARDS SUR LA DIPLOMATIE SPORTIVE : ENTRETIEN AVEC VALÉRIE FOURNEYRON



Valérie Fourneyron est présidente du Comité santé, médical et recherche à l'Agence mondiale antidopage, ancienne ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime.

IRIS : A partir de votre arrivée au ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative en mai 2012, on a vu monter en puissance le concept de diplomatie sportive au sein de l'État français. Comment l'analysez-vous ?

VALÉRIE FOURNEYRON : La diplomatie sportive française a pris son envol. On perçoit depuis 2012 une véritable volonté de développer le poids de la France sur la scène sportive internationale, d'accroître son rayonnement par ce biais, et de mieux saisir les opportunités économiques qui y sont liées. Cette stratégie s'inscrit dans le long terme. Par la création du Comité français du sport international (CFSI), présidé par le Président de l'IRB, Bernard Lapasset, par la nomination par le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius d'un ambassadeur pour les Sports, Jean Lévy, on perçoit désormais une vraie volonté pour le gouvernement français de s'inscrire dans une logique nouvelle. Le rattachement au ministère des Affaires étrangères du Commerce extérieur et du Tourisme est un signal positif qui montre que l'action extérieure de la France se fait plus englobante et inclut désormais de nouvelles dimensions culturelles, sportives, économiques, et plus seulement politiques ou militaires.

Cette stratégie trouve une traduction immédiate en termes de parts de marché pour les entreprises françaises du secteur du sport. Nos entreprises, grands groupes comme PME spécialisées, sont nombreuses à avoir un savoir-faire reconnu, en particulier pour l'accueil des grands événements sportifs, avec tous les biens et services associés (infrastructures, transports, sécurité, BTP, informatique, conseil...). Mais, ce n'est pas toujours facile d'investir un marché étranger dans ce secteur : il faut savoir comment fonctionnent les appels d'offres, les marchés publics, qui sont les décideurs... Grâce au soutien de l'État et de son réseau diplomatique dans ce domaine, nos entreprises pourront désormais plus facilement se positionner sur ces marchés à conquérir, notamment dans les pays hôtes des futures grandes compétitions.

C'est un enjeu essentiel, le PIB mondial lié au sport croît plus rapidement que le PIB général, ce qui montre que le sport représente aussi un potentiel économique qu'il faut savoir saisir.

Premier exemple très concret : la coopération sportive avec le Japon a déjà commencé à porter ses fruits, notamment avec la constitution d'un club Sport Entreprises à Tokyo, dans l'optique de l'accueil de la Coupe du monde de rugby 2019 et des Jeux olympiques en 2020.

Le sport ne se résume pas à la connaissance d'un résultat d'un match, cela va au-delà de ça. Il y a des enjeux économiques forts et la France a une grande carte à jouer et peut y trouver un moyen de se développer à l'international et ainsi faire connaître et reconnaître son savoir-faire.

La France n'est-elle pas en retard dans ce domaine de la diplomatie sportive par rapport à d'autres États ?

La France n'est bien sûr pas la seule à s'activer dans ce domaine. On voit ainsi apparaître sur la scène internationale sportive de nouveaux États qui entendent développer une vraie diplomatie sportive. Si les exemples du Qatar ou de la Chine viennent évidemment à l'esprit, il faut garder en tête la présence et l'activisme plus récent d'États du Caucase et d'Asie centrale, comme l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan par exemple.

Concernant l'Azerbaïdjan, dans le cadre de mes fonctions de ministre en charge des Sports, j'ai rencontré à diverses reprises les instances dirigeantes azerbaïdjanaises. Le fait que la Première dame soit autant investie dans le sport et qu'elle soit présidente du comité d'organisation des premiers Jeux olympiques européens de Bakou en 2015 n'est pas un hasard. Il s'agit pour Bakou de s'inscrire dans une stratégie pérenne, de long terme, démontrant une véritable ambition politique.

Ces pays ont une importante croissance économique, disposent de ressources mais ne parviennent pas à faire entendre leur voix politiquement. Le sport est un moyen d'apparaître sur la carte internationale, de surcroît en véhiculant une image positive.

L'approche de la diplomatie sportive est totalement différente en fonction des pays. Pour les pays occidentaux, les événements sportifs permettent d'accélérer la mise en œuvre de grands chantiers, qu'ils soient infrastructurels, sociaux ou sociétaux. C'est une logique de transformation bien souvent qui prévaut. En revanche, pour les nouveaux pays sur la scène internationale sportive, le sport agit comme une véritable porte d'entrée qui leur permet d'affirmer leur existence, d'attirer les regards médiatiques, d'accueillir des dirigeants et chefs d'État du monde entier, et de changer leur image. Cela leur permet aussi de s'installer dans un marché économique ouvert, en accueillant via les contrats de sponsoring, des multinationales. Par exemple, Bakou 2015 a pour sponsors Tissot, BP, Procter & Gamble... C'est souvent une première étape pour des investissements plus pérennes. C'est un échange gagnant/gagnant : pour les multinationales, les grands événements sportifs offrent la possibilité de pénétrer ces marchés à fort potentiel de développement. Et pour les pays en question, la présence de ces entreprises permet de montrer qu'ils sont ouverts à une économie de marché transparente, respectueuse des règles démocratiques. Iveco a ainsi remporté un important marché de bus en Azerbaïdjan

Le concept d'héritage est devenu incontournable dans l'organisation des événements sportifs et est une condition *sine qua none* d'une candidature à un événement sportif. Qu'en pensez vous et quel pourrait être celui de la France ?

La question de l'héritage est capitale. Ce doit être le point de départ de toute candidature. Qu'est-ce qui reste après un grand événement sportif, à la fois pour le pays organisateur et pour le détenteur des droits ? Mais il faut remettre la question de l'héritage dans son contexte. Chaque pays ou ville est différent, dans son histoire, dans ses besoins, dans son stade de développement, et l'on ne saurait faire de comparaisons hâtives. Certains évoquent l'héritage en termes d'infrastructures, de construction de monuments emblématiques, de régénération d'un quartier, mais il faut aller au-delà. Il faut prendre en compte les réformes structurelles, les initiatives sociétales, les projets, l'évolution des formations et celle des mentalités. Afin qu'une candidature soit pertinente et potentiellement retenue, il faut mettre en place un vrai projet politique, social, économique. La candidature doit porter un message qui corresponde à son histoire et à une vision de son avenir.

En France, l'enjeu se situe moins sur le plan des infrastructures (même si le Grand Paris pourrait trouver dans les grands événements une belle concrétisation et un beau vecteur d'accélération) que sur le plan du progrès social, de la cohésion, de la confiance retrouvée dans l'avenir, de la confiance dans la jeunesse. Le sport est un magnifique outil d'inclusion sociale et de santé publique. Les gouvernements et tous les acteurs du sport doivent porter haut ce message. Quels que soient l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, les capacités physiques ou psychologiques, il doit exister une pratique sportive adaptée. En tant que ministre, mon combat prioritaire a été celui du sport santé : « Le sport plutôt qu'une longue liste de médicaments ». Quand on voit notre surconsommation médicamenteuse, on comprend l'enjeu de santé publique que représente le sport ! Rendre le sport plus accessible à tous est un défi que nous devons remporter.

En outre, il ne faut pas oublier que le sport peut devenir un formidable vivier d'emplois en France. Un exemple concret est le projet de la Fédération française de football « Horizon Bleu 2016 » dans le cadre de l'Euro 2016.

Pour toutes ces raisons, les grands événements sportifs doivent être accessibles au plus grand nombre, et pas uniquement à une élite restreinte de pays ayant une croissance à deux chiffres. Ce message doit être entendu par les grandes institutions sportives internationales. Par exemple, le CIO, sous l'impulsion de son nouveau président Thomas Bach, a entamé une réflexion sur son cahier des charges et ses exigences. C'était essentiel, sous peine de se mettre en danger quant à son avenir. La récente défection d'Oslo après celle de Munich pour l'accueil des JO d'hiver 2022 pose la question du coût des candidatures à l'organisation de grands événements sportifs et du retour sur investissement. On sait qu'accueillir les Jeux est un investissement, et pas seulement une dépense, mais les institutions sportives doivent encore convaincre certains gouvernements et l'opinion publique !

On ne peut pas oublier non plus les enjeux démocratiques. On se retrouve aujourd'hui dans une situation où un télescopage est en train de se produire entre les exigences d'organisation (respect d'un cahier des charges très coûteux) et des exigences en matière de respect des droits de l'Homme. À Pékin en 2008, à Sotchi en 2014, pour le Qatar en 2022, la question des libertés fondamentales est

au cœur des débats et les grandes organisations internationales se doivent d'être fermes sur ce sujet afin de faire avancer les débats, les mentalités.

Le CIO a d'ailleurs récemment annoncé qu'il allait renforcer ses exigences en matière de respect des droits de la personne et de non-discrimination, en incluant un article dans son contrat avec les villes-candidates. C'est une excellente chose et j'espère que cette avancée sera soutenue par un réel volontarisme politique et aura des traductions concrètes.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) va élire en novembre prochain son nouveau secrétaire général. Cela peut-il être l'occasion de lancer une nouvelle diplomatie sportive francophone ?

La Francophonie est un enjeu majeur de la diplomatie française, qui doit continuer à la prendre en compte et renforcer ses efforts dans ce domaine. La population francophone va atteindre près de 700 millions de locuteurs en 2050, ce qui est considérable. La Francophonie, par le biais du sport, peut porter un véritable message politique, d'intégration, d'inclusion sociale. Mais il faut être clair : l'essor de la francophonie doit profiter à tous, pour faire du français une force au service du dialogue des cultures et des civilisations, du rapprochement des peuples, de la solidarité, de l'éducation et de la formation, de la défense de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde. Pas être simplement un outil de « propagande » au service exclusif de la France et de développement de son influence !

C'est sans doute parce que nous n'arrivons pas à formaliser cela et que le mouvement sportif conserve une vision « utilitariste » que la francophonie du sport semble avoir du mal à trouver sa place, ce qui est regrettable. Par exemple, la France n'était peut-être pas la mieux placée pour organiser les derniers Jeux de la Francophonie à Nice en 2013. Le portage de ces événements souffre d'une reconnaissance insuffisante sur le territoire national. De plus, les jeux classiques ont une logique de performance, de compétition, ce que n'ont pas les Jeux de la Francophonie qui eux, sont plus basés sur le partage, la jeunesse, la culture.

Revenons sur un autre thème d'actualité, celui de l'intégrité du sport. Le 18 septembre dernier la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des rencontres sportives a été ouverte à signature. Quel regard portez-vous sur cette mobilisation ? Peut-on la comparer à la lutte contre le dopage ? Que pensez-vous du projet d'agence mondiale intégrité qui récupérerait les compétences de l'AMA et coordonnerait également la lutte contre la corruption ?

Depuis toujours, les questions d'intégrité, de sincérité du résultat et d'éthique du sport sont au cœur de mes priorités. Défendre un sport propre a été la colonne vertébrale de mon parcours personnel, professionnel, politique depuis près de 30 ans. En ce sens, ma nomination récente comme présidente du comité « Santé, Médecine et Recherche » de l'Agence mondiale antidopage (AMA) est une concrétisation. Mais mes travaux se sont aussi concentrés sur la question des matchs truqués.

La lutte pour l'intégrité du sport ne doit pas être faite a posteriori, mais bien a priori. La préparation en amont est capitale si l'on veut lutter efficacement contre cette menace. La lutte contre le dopage s'appuie sur une convention internationale de l'UNESCO, signée par 176 pays, une agence internationale paritaire entre les gouvernements des 5 continents et le mouvement sportif. Il y a aujourd'hui un véritable arsenal juridique pour mener à bien cette lutte, ce qui n'est pas encore le cas en ce qui concerne la lutte contre la corruption. L'adoption récente de la convention du Conseil de l'Europe contre les matchs truqués en septembre dernier, où la France a pris une large part, est évidemment un grand pas en avant et, même si une vingtaine de pays européens ne l'ont pas encore signé, cela va dans la bonne direction.

Toutefois, comparaison n'est pas raison et l'on ne peut comparer la lutte contre le dopage et la lutte contre les matchs truqués, car elles n'ont ni les mêmes champs, ni la même dimension, ni le même public et pas forcément les mêmes acteurs. Le dopage, c'est tricher pour gagner, et cela a un impact sur le sportif et un nombre restreint de personnes dans son entourage. Les paris sur les matchs truqués, c'est tricher pour perdre, ce qui est beaucoup plus facile et moins aléatoire. Et ce sont des milliers de personnes potentiellement intéressées au résultat partout dans le monde. Ce sont des circuits internationaux de trafics, de corruption, de blanchiment d'argent, qu'Interpol estime être un des trois réseaux de criminalité internationale les plus importants, avec le trafic de drogues et la prostitution.

Même si ce sont deux menaces énormes pour l'intégrité du sport, on ne peut donc pas mettre dopage et manipulation des compétitions sportives sur le même plan. Aussi, regrouper ces deux thématiques au sein d'une organisation internationale ne peut être une réponse pertinente à court terme, car peu adéquate. ■

REGARDS SUR LA DIPLOMATIE SPORTIVE : ENTRETIEN AVEC VALÉRIE FOURNEYRON

Valérie Fourneyron est présidente du Comité santé, médical et recherche à l'Agence mondiale antidopage, ancienne ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime.

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT / OCTOBRE 2014

Dirigé par Pim Verschuuren et Carole Gomez, chercheurs à l'IRIS

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
2 bis rue Mercœur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info